



Communiqué de presse

Embargo: 17.4.2020, 8h30

03 Travail et rémunération

Enquête suisse sur la population active 2019

Près d'une personne salariée sur deux a bénéficié d'un horaire flexible en 2019

En Suisse, près de la moitié des personnes salariées ont bénéficié en 2019 d'un horaire flexible, 18,9% ont travaillé principalement ou régulièrement à domicile et 5,1% sur appel. Travailler le samedi était la norme pour presque une personne active occupée sur cinq et le dimanche pour une sur dix. 7,7% des personnes salariées disposaient d'un contrat à durée déterminée. Ce sont là quelques-uns des résultats de l'enquête suisse sur la population active 2019 réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Les résultats du présent communiqué de presse portent sur certaines conditions de travail en 2019 et leur évolution depuis 2010. Les effets de l'épidémie de coronavirus (COVID-19) sur les résultats au 1^{er} semestre 2020 seront analysés dès les données disponibles (communiqué de l'OFS en septembre 2020).

Horaire de travail flexible plus fréquent chez les hommes

En 2019, 46,2% des personnes salariées ont travaillé selon un horaire flexible, en hausse par rapport à 2010 (40,9%). Sont considérés flexibles les modèles selon lesquels la personne salariée peut décider elle-même du début et de la fin de la journée de travail. Les femmes étaient moins nombreuses que les hommes à bénéficier d'un horaire flexible (40,5% contre 51,5%).

Ce type d'horaire était courant dans les branches Activités financières et d'assurance (77,0% des salariés de la branche) et Information et communication (76,4%). Les horaires flexibles étaient rares dans les branches suivantes: Hébergement et restauration (18,4%), Santé humaine et action sociale (23,8%) et Construction (24,4%).

Une personne sur dix a travaillé normalement le dimanche

En 2019, 18,9% des personnes actives occupées ont travaillé habituellement le samedi et 9,8% le dimanche. Par rapport à 2010, la part de personnes travaillant régulièrement le samedi (22,5%) ou le dimanche (11,3%) était en baisse. Le travail du week-end était courant dans l'agriculture et la sylviculture (samedi: 63,9% des actifs occupés de la branche; dimanche: 49,1%) ainsi que dans l'hébergement et la restauration (respectivement 51,1% et 34,2%). Travailler le samedi ou le dimanche était fréquent chez les jeunes en emploi (travail du samedi chez les 15-24 ans: 24,3%;

travail du dimanche: 11,4%) et les personnes actives occupées de 65 ans et plus (travail du samedi: 28,1%; travail du dimanche: 16,8%).

Travail de nuit pour 4,6% des personnes actives occupées

16,5% des personnes actives occupées en 2019 ont effectué habituellement des heures de travail entre 19h00 et minuit (travail du soir; 2010: 17,2%). Les femmes étaient légèrement plus nombreuses que les hommes (17,8% et 15,4%) à travailler le soir. Le travail de nuit (heures de travail effectuées entre minuit et 6h00) a concerné 4,6% des personnes actives occupées (2010: 5,4%), les hommes étant ici plus concernés (5,2%; femmes: 3,9%). Les personnes actives occupées dans les branches Transport et entreposage et Hébergement et restauration étaient les plus nombreuses à travailler de nuit (14,6% respectivement 10,8%).

Contrats à durée déterminée: fréquents chez les jeunes et dans l'enseignement

En 2019, 7,7% des personnes salariées disposaient d'un contrat à durée déterminée (CDD), en hausse de 1 point par rapport à 2010 (6,7%). 16,7% des CDD étaient constitués de stages en 2019 (15,2% en 2010). Sans tenir compte des stages, la part de CDD aurait aussi augmenté passant de 5,7% des personnes salariées en 2010 à 6,5% en 2019.

Les contrats limités dans le temps étaient plus courants chez les jeunes (15-24 ans: 23,5%) et chez les travailleurs les plus âgés (65 ans et plus: 14,9%). Les âges intermédiaires étaient moins concernés (25-39 ans: 9,8%; 40-54 ans: 3,4%; 55-64 ans: 3,2%). Les contrats à durée déterminée étaient légèrement plus répandus chez les femmes que chez les hommes (8,3% et 7,2%). Plus d'un contrat sur 5 (21,7%) dans la branche de l'enseignement est un CDD.

Plus d'une personne salariée de 65 ans et plus sur cinq a travaillé sur appel

En 2019, 5,1% des personnes salariées ont travaillé sur appel (5,6% en 2010). Les femmes salariées étaient plus nombreuses que les hommes à connaître cette forme d'activité (6,3% et 4,0%). Le travail sur appel était plus fréquent chez les jeunes (15-24 ans : 9,5% des salariés) et chez les 65 ans et plus (21,6%). Les proportions les plus élevées de personnes salariées travaillant sur appel se trouvaient dans les branches Hébergement et restauration (12,3%), Arts, loisirs, ménages privés et autres (10,9%) et Immobilier, activités administratives (9,4%).

Une personne sur cinq travaille principalement ou régulièrement à domicile

En 2019, 18,9% des personnes actives occupées ont travaillé principalement ou régulièrement à la maison. Le domicile était le lieu de travail principal pour 4,9% des personnes actives occupées. S'y ajoutent 14,0% qui y travaillaient régulièrement et 14,8% occasionnellement. Au total, une personne active occupée sur 3 (33,7%) accomplissait donc du travail à domicile en 2019.

Si les hommes étaient un peu plus nombreux que les femmes à effectuer du travail à domicile (35,4% contre 31,8%), ils étaient un peu moins à le faire de manière principale ou régulièrement (18,2% contre 19,7%). 66,9% des personnes dans la branche Enseignement ont travaillé à domicile en 2019 (principalement ou régulièrement: 48,5%) suivi de ceux de l'information et communication (63,8% ; principalement ou régulièrement: 32,3%).

Annexe méthodologique

L'ESPA est une enquête par sondage téléphonique auprès des ménages menée chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active ainsi que les comportements sur le marché du travail. L'OFS rend les résultats comparables au plan international en s'appuyant sur les recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et sur les normes d'Eurostat applicables aux enquêtes sur les forces de travail.

De 1991 à 2009, l'enquête a été menée au 2e trimestre uniquement. En s'appuyant sur l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est aujourd'hui menée en continu pour pouvoir produire des indicateurs trimestriels et annuels sur l'offre de travail. Les personnes qui participent à l'enquête sont interrogées 4 fois sur un an et demi. L'échantillon de base compte depuis 2010 environ 100'000 interviews annuelles. Un échantillon spécial composé d'environ 20'000 interviews de personnes étrangères complète l'échantillon de base. La population couverte est la population résidante permanente de 15 ans ou plus.

Le présent communiqué repose sur une sélection des résultats annuels de l'ESPA. Les résultats trimestriels sont aussi chaque fois présentés dans un communiqué de presse. Le dernier communiqué a paru le 13 février 2020 ("Enquête suisse sur la population active au 4e trimestre 2019: l'offre de travail / 4e trimestre 2019: le nombre d'actifs occupés progresse de 0,9%; le taux de chômage au sens du BIT baisse à 3,9%").

Les résultats trimestriels et annuels de l'ESPA et des statistiques dérivées peuvent aussi être téléchargés sous forme de tableaux depuis le portail statistique de l'OFS.

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration.html>

Renseignements

Thierry Murier, OFS, Section Travail et vie active,
tél.: +41 58 463 63 63, e-mail: Thierry.Murier@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2020-0461

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'Etat aux migrations, le Secrétariat d'Etat à l'économie et l'Office fédéral des assurances sociales ont eu accès aux informations statistiques contenues dans le présent communiqué de presse, de manière limitée, contrôlée et sous embargo, trois jours ouvrables avant leur mise à disposition du public.

Définitions principales

Taux d'activité

Taux d'activité = nombre de personnes actives / population

Personnes actives

Les personnes actives sont composées des personnes actives occupées et des chômeurs au sens du BIT. Les personnes actives constituent l'offre de travail.

Personnes actives occupées

Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Chômeurs au sens du BIT (définition du Bureau international du Travail)

Sont considérées comme chômeurs au sens du BIT les personnes âgées de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence et
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et
- qui étaient disponibles pour travailler.

Taux d'activité en équivalents plein temps (EPT)

Taux d'activité EPT = nombre de personnes actives exprimées en EPT / population

Le calcul des équivalents plein temps s'effectue, pour les personnes actives occupées, en divisant leurs heures travaillées par la moyenne des heures travaillées dans les emplois à plein temps. Pour les chômeurs au sens du BIT, on détermine les équivalents plein temps sur la base du taux d'occupation recherché (p.ex., l'offre d'un chômeur BIT recherchant un poste à mi-temps est de 0,5 EPT). Finalement, pour les personnes recherchant un volume de travail supérieur à celui de leur emploi actuellement exercé, on tient compte des équivalents plein temps correspondant au taux d'occupation additionnel recherché (p.ex., une personne travaillant à 80%, mais recherchant un poste à plein temps offre 0,2 EPT additionnels).

Personnes actives occupées à temps partiel

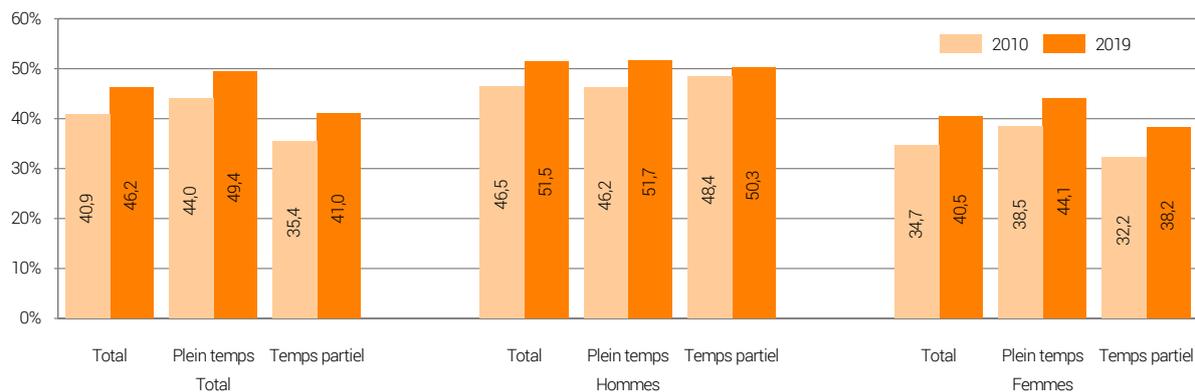
Font partie des personnes actives occupées à temps partiel les personnes actives occupées dont le taux d'occupation est inférieur à 90% (définition appliquée en Suisse). Selon la définition internationale, le seuil du temps partiel se situe à 99% au lieu de 89%.

Population résidente permanente

Toutes les personnes résidant en Suisse durant une année au moins sont assimilées à la population résidente permanente. La population résidente permanente comprend donc toutes les personnes de nationalité suisse avec domicile principal en Suisse et les personnes de nationalité étrangère séjournant en Suisse pendant au moins 12 mois, à savoir les titulaires d'une autorisation d'établissement, les titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus) et les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée équivalant à une durée cumulée minimale de 12 mois. Bien qu'inclus dans la population résidente permanente selon la définition appliquée dans le nouveau recensement de la population (cf. article 2, lettre d de l'Ordonnance sur le recensement RS 431.112.1), les diplomates, les fonctionnaires internationaux (y c. membres de leur famille) et les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins 12 mois de séjour ne sont pas couverts par l'ESPA.

Part des personnes salariées (sans les apprentis) avec un horaire de travail flexible, selon le sexe et le taux d'occupation, 2010 et 2019

En %

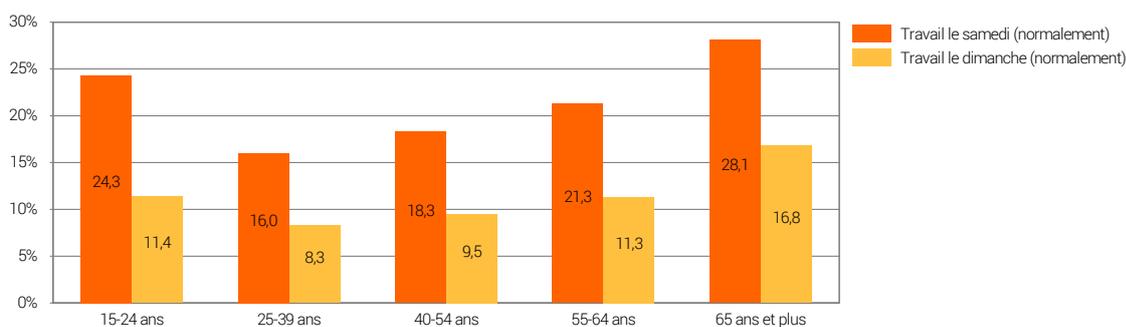


Source: OFS - ESPA

© OFS 2020

Part des personnes actives occupées (sans les apprentis) travaillant normalement le samedi et le dimanche, selon le groupe d'âge, 2019

En %

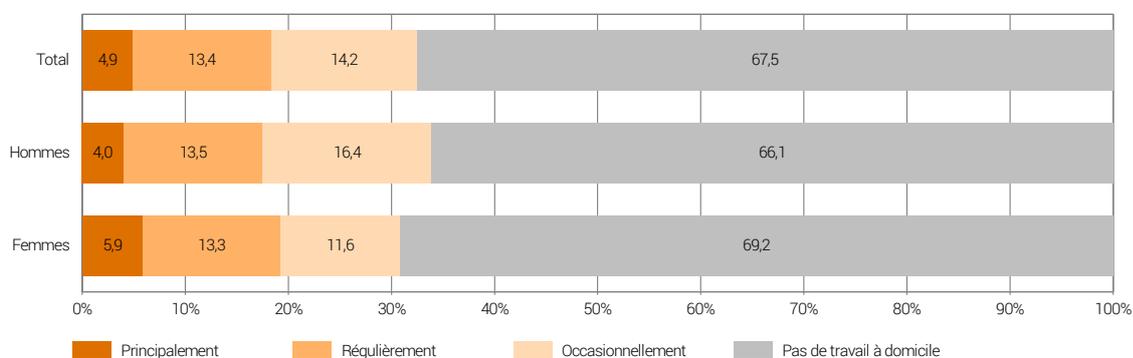


Source: OFS - ESPA

© OFS 2020

Part des personnes actives occupées (sans les apprentis) selon la fréquence du travail à domicile et selon le sexe, 2019

En %



Source: OFS - ESPA

© OFS 2020

T1 Contrat à durée déterminée, horaires flexibles, travail sur appel en % du total des salariés (sans apprentis), travail principalement ou régulièrement à domicile en % des personnes actives occupées (sans apprentis), selon le sexe et le groupe d'âge, 2010 et 2019

		Contrat à durée déterminée						Horaires de travail flexibles ²⁾					
		2010			2019			2010			2019		
		Intervalle de confiance ¹⁾			Intervalle de confiance ¹⁾			Intervalle de confiance ¹⁾			Intervalle de confiance ¹⁾		
		en %	Borne inférieure	Borne supérieure	en %	Borne inférieure	Borne supérieure	en %	Borne inférieure	Borne supérieure	en %	Borne inférieure	Borne supérieure
Total	15-24 ans	18,4	16,9	19,9	23,5	22,0	25,0	27,1	25,1	29,0	29,7	27,6	31,8
	25-39 ans	8,0	7,6	8,4	9,8	9,2	10,4	41,3	40,4	42,1	48,8	47,7	50,0
	40-54 ans	3,5	3,2	3,8	3,4	3,1	3,7	43,1	42,1	44,2	47,0	46,0	48,0
	55-64 ans	3,6	3,1	4,2	3,2	2,8	3,6	42,7	40,9	44,5	45,6	44,1	47,1
	65 ans et plus	8,4	5,9	10,8	14,9	12,1	17,6	53,4	45,4	61,4	60,6	54,3	66,9
	Total	6,7	6,4	6,9	7,7	7,4	8,0	40,9	40,3	41,5	46,2	45,6	46,8
Hommes	15-24 ans	15,9	13,7	18,1	22,0	19,9	24,2	28,3	25,2	31,3	33,9	30,6	37,2
	25-39 ans	7,8	7,3	8,3	9,4	8,7	10,2	45,1	44,0	46,3	52,4	50,8	54,0
	40-54 ans	3,0	2,6	3,3	3,1	2,7	3,5	49,7	48,3	51,1	52,3	50,9	53,7
	55-64 ans	3,9	3,1	4,6	3,2	2,6	3,8	51,4	48,8	54,1	53,4	51,2	55,7
	65 ans et plus	11,4	7,1	15,7	18,3	13,9	22,8	61,7	49,0	74,3	69,8	60,2	79,5
	Total	6,1	5,8	6,4	7,2	6,9	7,6	46,5	45,7	47,3	51,5	50,6	52,3
Femmes	15-24 ans	20,6	18,4	22,8	24,8	22,6	26,9	26,0	23,3	28,6	26,2	23,6	28,9
	25-39 ans	8,3	7,7	8,8	10,2	9,3	11,1	36,8	35,5	38,1	44,9	43,2	46,6
	40-54 ans	4,0	3,5	4,6	3,8	3,3	4,2	35,8	34,2	37,4	41,1	39,6	42,5
	55-64 ans	3,4	2,7	4,1	3,3	2,7	3,9	32,1	29,6	34,6	37,0	34,9	39,1
	65 ans et plus	5,4	2,9	7,8	11,1	8,1	14,1	45,2	35,1	55,3	50,5	42,4	58,6
	Total	7,3	6,9	7,7	8,3	7,8	8,7	34,7	33,8	35,5	40,5	39,6	41,4
		Travail sur appel						Travail principalement ou régulièrement à domicile					
		2010			2019			2010			2019		
		Intervalle de confiance ¹⁾			Intervalle de confiance ¹⁾			Intervalle de confiance ¹⁾			Intervalle de confiance ¹⁾		
		en %	Borne inférieure	Borne supérieure	en %	Borne inférieure	Borne supérieure	en %	Borne inférieure	Borne supérieure	en %	Borne inférieure	Borne supérieure
Total	15-24 ans	11,1	9,7	12,5	9,5	8,3	10,7	6,6	5,6	7,7
	25-39 ans	4,9	4,6	5,2	4,1	3,7	4,5	14,5	13,8	15,3
	40-54 ans	4,2	3,7	4,6	4,1	3,8	4,5	21,4	20,7	22,2
	55-64 ans	5,4	4,6	6,1	5,1	4,4	5,7	22,7	21,7	23,8
	65 ans et plus	21,3	16,3	26,3	21,6	18,0	25,3	40,4	37,1	43,8
	Total	5,6	5,3	5,8	5,1	4,8	5,4	18,9	18,5	19,3
Hommes	15-24 ans	10,7	8,6	12,7	8,0	6,3	9,6	6,4	4,8	7,9
	25-39 ans	4,0	3,6	4,4	3,6	3,1	4,2	13,1	12,1	14,1
	40-54 ans	2,6	2,2	3,0	2,7	2,3	3,2	19,8	18,8	20,8
	55-64 ans	3,7	2,8	4,6	3,8	3,0	4,5	22,5	21,0	23,9
	65 ans et plus	23,5	15,7	31,4	22,0	16,8	27,3	43,7	39,0	48,4
	Total	4,3	4,0	4,6	4,0	3,7	4,4	18,2	17,6	18,8
Femmes	15-24 ans	11,5	9,5	13,4	10,8	9,0	12,5	6,9	5,5	8,3
	25-39 ans	5,9	5,3	6,5	4,6	4,0	5,3	16,1	15,0	17,2
	40-54 ans	5,9	5,1	6,7	5,7	5,1	6,4	23,3	22,2	24,4
	55-64 ans	7,4	6,0	8,7	6,5	5,5	7,4	23,0	21,5	24,6
	65 ans et plus	19,1	12,7	25,5	21,1	16,1	26,2	35,7	30,9	40,4
	Total	7,0	6,5	7,4	6,3	5,9	6,7	19,7	19,1	20,4

1) Limites de l'intervalle de confiance à 95%

2) Base hebdomadaire/mensuelle avec/sans heures bloquées, base annuelle, pas de prescriptions formelles, autre modèle flexible

... Résultats non disponibles

Source: OFS - Enquête suisse sur la population active (ESPA)

T2 Part des personnes actives occupées (sans les apprentis) qui travaillent régulièrement le samedi, le dimanche, le soir ou la nuit, selon le sexe et le groupe d'âge, en 2010 et en 2019

		Travail le samedi						Travail le dimanche					
		2010			2019			2010			2019		
		Intervalle de confiance ¹⁾			Intervalle de confiance ¹⁾			Intervalle de confiance ¹⁾			Intervalle de confiance ¹⁾		
		en %	Borne inférieure	Borne supérieure	en %	Borne inférieure	Borne supérieure	en %	Borne inférieure	Borne supérieure	en %	Borne inférieure	Borne supérieure
Total	15-24 ans	28,9	26,9	30,9	24,3	22,4	26,1	12,5	11,1	14,0	11,4	10,1	12,7
	25-39 ans	20,4	19,7	21,0	16,0	15,3	16,8	10,5	10,1	11,0	8,3	7,7	8,9
	40-54 ans	21,8	21,0	22,6	18,3	17,6	18,9	11,1	10,4	11,7	9,5	8,9	10,0
	55-64 ans	23,7	22,4	25,0	21,3	20,2	22,3	12,1	11,1	13,1	11,3	10,5	12,1
	65 ans et plus	29,9	26,1	33,7	28,1	25,2	31,0	16,7	13,7	19,7	16,8	14,5	19,2
	Total	22,5	22,1	23,0	18,9	18,5	19,3	11,3	11,0	11,7	9,8	9,5	10,2
Hommes	15-24 ans	20,4	17,8	23,0	20,4	17,9	22,9	9,6	7,7	11,4	9,4	7,7	11,1
	25-39 ans	18,6	17,8	19,4	14,0	13,0	15,0	10,0	9,4	10,6	7,8	7,0	8,5
	40-54 ans	20,8	19,9	21,8	17,3	16,3	18,2	10,6	9,9	11,4	9,2	8,5	9,9
	55-64 ans	23,1	21,5	24,8	19,4	18,0	20,7	12,2	10,8	13,5	10,4	9,4	11,4
	65 ans et plus	32,0	26,8	37,2	30,6	26,6	34,7	17,6	13,6	21,6	19,1	15,9	22,4
	Total	20,8	20,2	21,4	17,4	16,8	17,9	10,8	10,4	11,3	9,4	8,9	9,8
Femmes	15-24 ans	37,1	34,0	40,2	27,6	24,8	30,3	15,3	13,1	17,5	13,1	11,1	15,1
	25-39 ans	22,4	21,3	23,4	18,3	17,1	19,4	11,2	10,4	12,0	8,9	8,0	9,8
	40-54 ans	22,9	21,6	24,2	19,4	18,4	20,4	11,6	10,6	12,5	9,8	9,0	10,6
	55-64 ans	24,5	22,5	26,5	23,5	21,9	25,1	11,9	10,5	13,4	12,3	11,1	13,6
	65 ans et plus	26,5	21,0	31,9	24,4	20,2	28,7	15,3	10,8	19,7	13,5	10,2	16,7
	Total	24,5	23,8	25,3	20,7	20,0	21,3	12,0	11,4	12,5	10,4	9,9	10,9
		Travail le soir ²⁾						Travail de nuit ³⁾					
		2010			2019			2010			2019		
		Intervalle de confiance ¹⁾			Intervalle de confiance ¹⁾			Intervalle de confiance ¹⁾			Intervalle de confiance ¹⁾		
		en %	Borne inférieure	Borne supérieure	en %	Borne inférieure	Borne supérieure	en %	Borne inférieure	Borne supérieure	en %	Borne inférieure	Borne supérieure
Total	15-24 ans	19,0	17,4	20,7	18,5	16,9	20,2	5,2	4,3	6,1	4,7	3,9	5,6
	25-39 ans	16,7	16,1	17,2	15,1	14,3	15,8	5,4	5,1	5,8	4,3	3,9	4,8
	40-54 ans	17,3	16,6	18,0	16,8	16,2	17,5	5,4	4,9	5,8	4,7	4,3	5,1
	55-64 ans	17,0	15,9	18,1	17,2	16,3	18,1	5,6	4,9	6,3	5,0	4,4	5,5
	65 ans et plus	16,8	13,9	19,8	19,0	16,6	21,4	4,6	2,9	6,3	4,4	3,3	5,6
	Total	17,2	16,8	17,6	16,5	16,1	16,9	5,4	5,1	5,6	4,6	4,4	4,8
Hommes	15-24 ans	16,0	13,7	18,3	15,5	13,3	17,7	6,3	4,9	7,8	4,8	3,6	6,1
	25-39 ans	16,0	15,3	16,8	13,8	12,8	14,7	6,1	5,6	6,6	4,3	3,7	4,8
	40-54 ans	17,3	16,4	18,2	16,2	15,3	17,1	6,0	5,4	6,6	5,9	5,3	6,5
	55-64 ans	16,7	15,2	18,3	15,7	14,4	16,9	6,5	5,5	7,5	5,7	4,9	6,4
	65 ans et plus	17,8	13,7	21,9	20,8	17,5	24,2	4,9	2,5	7,3	5,9	4,2	7,6
	Total	16,7	16,2	17,2	15,4	14,9	16,0	6,1	5,8	6,5	5,2	4,9	5,6
Femmes	15-24 ans	22,0	19,6	24,4	21,2	18,7	23,6	4,2	3,1	5,2	4,7	3,4	5,9
	25-39 ans	17,4	16,5	18,3	16,5	15,4	17,6	4,6	4,1	5,1	4,4	3,8	5,1
	40-54 ans	17,3	16,2	18,4	17,6	16,6	18,6	4,6	3,9	5,2	3,3	2,9	3,8
	55-64 ans	17,3	15,6	19,0	19,0	17,6	20,5	4,5	3,5	5,4	4,1	3,4	4,9
	65 ans et plus	15,2	11,1	19,3	16,3	12,9	19,7	4,1	1,9	6,3	2,4	0,9	3,8
	Total	17,8	17,1	18,4	17,8	17,1	18,4	4,5	4,2	4,9	3,9	3,6	4,2

1) Limites de l'intervalle de confiance à 95%

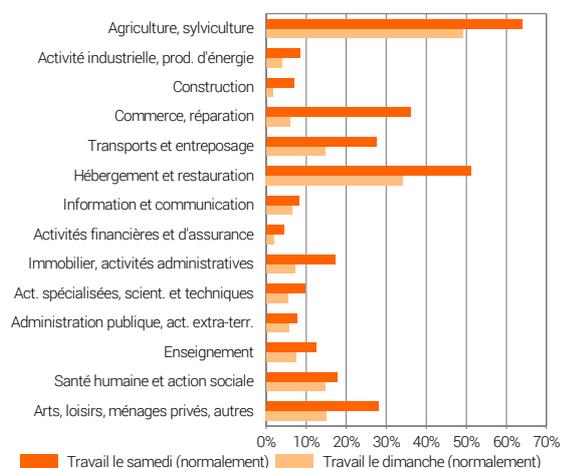
2) Entre 19h00 et 24h00

3) Entre 24h00 et 06h00

Source: OFS - Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Part des personnes actives occupées (sans les apprentis) travaillant normalement le samedi et le dimanche, selon la section économique, 2019

En %

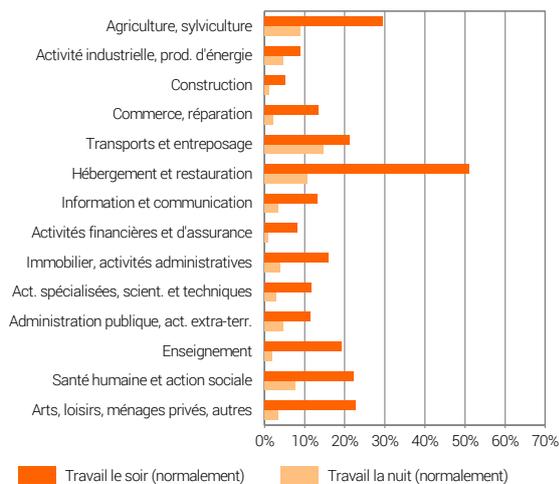


Source: OFS – ESPA

© OFS 2020

Part des personnes actives occupées (sans les apprentis) travaillant normalement le soir et la nuit, selon la section économique, 2019

En %

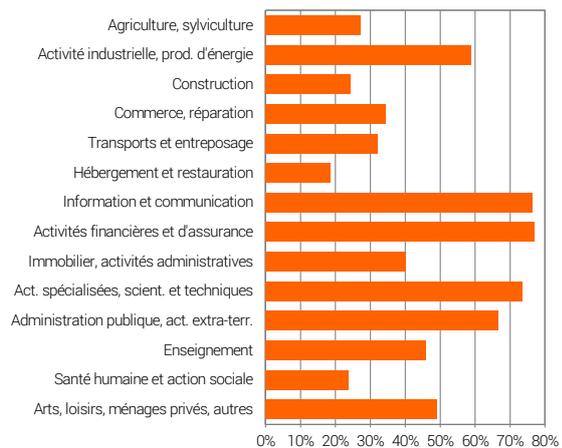


Source: OFS – ESPA

© OFS 2020

Part des personnes salariées (sans les apprentis) avec un horaire de travail flexible, selon la section économique, 2019

En %

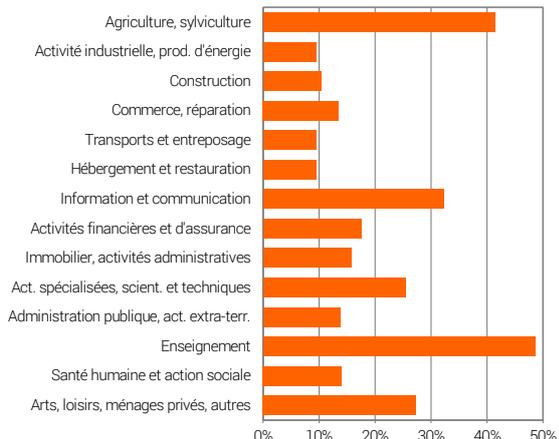


Source: OFS – ESPA

© OFS 2020

Part des personnes actives occupées (sans les apprentis) qui travaillent principalement ou régulièrement à domicile, selon la section économique, 2019

En %



Source: OFS – ESPA

© OFS 2020